

## Nuit et Brouillard, Alain Resnais, 1956 : Les ambiguïtés de la mémoire nationale.

### Etude critique de deux documents ( lire la méthodologie p14-15)

Après avoir présenté et replacé les documents dans leur contexte, vous montrez qu'ils permettent de comprendre l'attitude de la France vis-à-vis de la mémoire de la seconde Guerre mondiale.

**Doc.1** En 1956, Alain Resnais réalise le film documentaire *Nuit et brouillard* qui montre la mécanique concentrationnaire. Bien que commandé officiellement par le Comité d'Histoire de la seconde guerre Mondiale, le film fait l'objet de la censure d'une image. Le titre du film est la traduction française de l'expression allemande (« Nacht und Nebel ») utilisée par les nazis pour désigner les opérations de déportation qui devaient se faire le plus secrètement possible.

a) Image censurée



b) image retouchée apparaissant dans le film jusqu'en 1997.



### Doc.2 Témoignage de Jean Cayrol (scénariste du film *Nuit et Brouillard*, ancien déporté à Mathausen)

Le film d'Alain Resnais devait être présenté lors du festival de Cannes mais à la demande du gouvernement ouest-allemand (RFA), le film est retiré. Jean Cayrol rédige alors dans *Le Monde*, une tribune où il critique le choix du gouvernement.

« Le scandale se préparait dans l'ombre ; le scandale est venu. Le film d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard*, auquel j'avais eu le déchirant honneur de collaborer (...) avec l'aide d'organismes officiels, vient d'être retiré sur ordre ministériel du pacifique Festival de Cannes. (...) »

« C'était un film qui brûlait le regard ; c'était des images impitoyables qui auraient pu faire rougir n'importe quel état-major, n'importe quelle police. Il racontait une histoire qui n'engageait pas seulement les nazis, la douce Allemagne, mais aussi notre pays, car nous n'avions pas à baisser pudiquement les yeux devant un drame qui nous avait tous contaminés. Ainsi, officiellement, on porte un nouveau coup aux déportés, en douce, on les supprime, on les enferme de nouveau dans leurs souvenirs et dans leurs plaies, et personnes n'a le droit de s'approcher d'eux, d'écouter leurs avertissements solennels, de prendre en charge leurs espérances. »

« La France refuse d'être la France de la vérité, car la plus grande tuerie de tous les temps, elle ne l'accepte que dans la clandestinité de la mémoire. Pour des motifs d'opportunités politiques, [...] elle arrache brusquement de l'histoire les pages qui ne lui plaisent plus, elle retire la parole aux témoins ; elle se fait complice de l'horreur, car notre dénonciation ne portait pas seulement sur le système concentrationnaire nazi mais sur le système concentrationnaire en général. » (...)

**Le Monde, 11 avril 1956.**